

Une initiative dangereuse pour les aînés !

Le 14 juin prochain, les électrices et électeurs suisses voteront sur l'initiative du chaos de l'UDC, également connue sous le nom d'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ». *Ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que cette initiative impose la résiliation des accords bilatéraux avec l'Europe dès que la Suisse comptera 9,5 millions d'habitants*, soit une croissance économique probable de 4%. Cela devrait être le cas dans quelques années seulement. La résiliation de ces accords bilatéraux s'ajoute à la pression des Etats-Unis sur les droits de douane et au dumping chinois qui menace notre industrie d'exportation. Ce serait donc une grave erreur de couper les ponts avec l'Europe, ceci d'autant plus que le président Donald Trump n'a pas l'intention d'offrir des cadeaux à la Suisse. On en veut pour preuve la goujaterie avec laquelle il a traité la présidente de la Confédération.

Attention : il ne s'agit pas des « bilatérales III » sur lesquelles nous voteront plus tard, en 2027 ou 2028 probablement. Le 14 juin, c'est une autre question à laquelle nous devons répondre : voulons-nous résilier unilatéralement les accords existants ?

En cas de oui, ce sont les travailleuses et les travailleurs qui en feront les frais. En effet, l'incertitude économique et les crises sont néfastes pour les emplois et les salaires. Et comme l'espérance de vie s'allonge, une baisse du nombre de jeunes actifs aurait de très graves conséquences sur les retraites.

Actuellement, des secteurs entiers de l'économie ne pourraient plus fonctionner sans l'apport de travailleurs étrangers. C'est notamment le cas pour les hôpitaux, les homes pour personnes âgées et l'horlogerie.

Membres de l'AVIVO, nous vous lançons un vibrant appel : ne vous laissez pas influencer par les arguments fallacieux de l'UDC. Accepter cette initiative serait catastrophique pour les aînés et nous les invitons tous à aller voter « NON » le 14 juin. Certains ne se rendent pas compte que cette votation a un effet direct sur les conditions de vie des personnes âgées.

Prenez donc la peine de défendre vos droits.

Rémy Cosandey, Président du bulletin de l'AVIVO